



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Réseaux et télécommunications

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Réseaux et télécommunications. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02038572

**HAL Id: hceres-02038572**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038572>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Réseaux et télécommunications

de l'Université de  
Valenciennes et du Hainaut-  
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Réseaux et télécommunications

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150008960

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) - Institut des Sciences et Techniques de valenciennes (ISTV)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Réseaux et télécommunications* (RT) est issue de la fusion de deux licences professionnelles (GIR) *Génie informatique et réseaux* et (ST) *Systèmes de télécommunications*. Elle vise à former des techniciens intervenant dans la gestion des réseaux et les systèmes de télécoms, auprès des particuliers mais surtout des professionnels. Ce secteur fait face à une forte augmentation des besoins sur la(les) dernière(s) décennie(s).

L'université offre des cursus variés dont plusieurs masters et licences ; cette licence s'intègre à l'offre de l'université avec une sortie professionnalisante au niveau licence accessible aux titulaires de DUT (GEII, MP, informatique, ...) et DEUST, ou encore en cours d'année de la moitié des licences généralistes. Cette licence complète l'offre régionale de licences professionnelles *Réseaux et télécommunications* ; elle se distingue par sa position au croisement de plusieurs technologies réseaux, sans-fil et embarqué.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La qualité de la formation et les métiers visés sont parfaitement adaptés au contexte socio-économique local et national. La spécialité RT répond à un besoin réel du monde économique. La spécialité attire une bonne vingtaine d'étudiants avec un taux de réussite dépassant 90 % ces trois dernières années. On note que plus de la moitié des candidatures proviennent de diplômés étrangers et que cette forte proportion ne se retrouve pas dans les inscrits.

Le programme est bien en cohérence avec les objectifs de la formation, à savoir former des spécialistes de la gestion des réseaux et systèmes de télécoms, capable de concevoir, intégrer, installer, exploiter et sécuriser les systèmes utilisés ». Le volume horaire de 576 heures hors projet et stage est supérieur au volume horaire classique d'une LP d'environ 450 heures. Cela permet la diversité des enseignements en alliant des connaissances en programmation et configuration des équipements à d'autres, en programmation embarquée et traitement du signal. La part du projet tuteuré devrait passer de 100 heures à 192 heures pour satisfaire la réglementation (25 % du volume total hors stage).

Le dossier de cette licence professionnelle ne montre pas clairement sa vocation professionnalisante, en particulier ni les conférences de professionnels, ni les visites de sites ne sont évoqués. La réglementation sur la contribution des professionnels aux enseignements n'est pas respectée avec seulement 18 %, au lieu des 25 % réglementaires d'intervenants industriels dans les enseignements réseaux et télécom, et sans aucune diversité puisque tous sont issus de IFSSTAR (et sa branche l'INRETS). Malgré cela, des industriels participent au conseil de perfectionnement, et les retours des entreprises lors des journées de la professionnalisation et des stages sont pris en compte. Aucune convention avec des professionnels n'est évoquée.

Des enquêtes annuelles d'insertion sont réalisées par le service concerné de l'UVHC, le SIO-SIP, depuis 2008, avec un effort particulier depuis 2010. Cependant, ces enquêtes ont un taux de réponse et surtout, un nombre de répondants beaucoup trop faibles (1 à 8 répondants, soit 5 à 50 %), conduisant à des résultats inexploitable, voire à un constat d'inadéquation partielle entre emplois et objectifs. L'équipe de pilotage ne semble que partiellement consciente de la faiblesse des résultats. Concernant le pilotage de la spécialité, il semble que les responsabilités reposent presque exclusivement sur le responsable de la formation pour l'équipe pédagogique ; on note une bonne diversité des profils des enseignants et un bon équilibre entre leurs compétences. Des données sont collectées sur les étudiants et sont bien exploitées, les étudiants sont suivis individuellement, ce qui semble donner de bons résultats. Le conseil de perfectionnement est actif depuis une année seulement, et ne s'est réuni qu'une fois. Il est composé de professionnels de l'IFSSTAR seulement mais le rapport indique que plusieurs entreprises se sont engagées à y participer ; les étudiants n'y siègent pas. Le rapport d'autoévaluation est complet et bien structuré. Les recommandations de la dernière évaluation sont prises en compte et des actions sont en cours comme la communication *via* le site internet et les plaquettes mais aucun résultat n'est atteint à ce jour.

- Points forts :

- Largeur du spectre de la formation pour sa différenciation.
- Réponse à un vrai besoin des entreprises.
- Suivi des étudiants.
- Dynamique du secteur d'activité visé.
- Création d'une équipe de perfectionnement.

- Points faibles :

- Manque d'interventions de professionnels du domaine.
- Sélection des dossiers uniquement par le responsable de formation.
- Faible suivi des recommandations de l'évaluation précédente.
- Trop faible durée du projet tuteuré.
- Trop faible taux d'enseignement par des professionnels extérieurs et du domaine.
- Faible taux de retour aux enquêtes d'insertion et de satisfaction.



- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de mettre en place de solides outils pour concrétiser le caractère opérationnel du conseil de perfectionnement et le suivi des procédures d'évaluation. Il conviendrait par exemple, d'attribuer un rôle de responsable de projet qualifié pour le suivi du perfectionnement pour en assurer l'efficacité :

- Suivi des recommandations des évaluations AERES et celles du conseil de perfectionnement et diffusion.
- Identification d'actions (description, planning, responsable).
- Suivi formel des actions par le responsable (avancement, difficultés, mise à jour du planning).
- Rapport formel et diffusion des bilans (réunions du conseil de perfectionnement) et actions mises en œuvre pour l'évolution de la spécialité.

Par ailleurs, il est attendu de proposer des conférences de professionnels et de visites d'entreprises, de marquer clairement la différence entre la LP RT et les offres locales similaires et enfin, d'assurer un pilotage plus collégial. Le recrutement des candidats ainsi que le devenir des diplômés doit faire l'objet d'un suivi attentif.



# Observations de l'établissement

## Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

### Vague E – ISTV

### Réponses aux remarques de l'AERES

---

Académie : Lille

Etablissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Composante de formation : Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes

Diplôme : Licence professionnelle

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention (ou spécialité de LP): Réseaux et Télécommunications

---

#### Appréciation Globale :

##### Points forts :

- Largeur du spectre de la formation pour sa différenciation.
- Réponse à un vrai besoin des entreprises. • Suivi des étudiants.
- Dynamique du secteur d'activité visé.
- Création d'une équipe de perfectionnement.

##### Points faibles :

- Manque d'interventions de professionnels du domaine.
  - Sélection des dossiers uniquement par le responsable de formation.
  - Faible suivi des recommandations de l'évaluation précédente.
  - Trop faible durée du projet tuteuré.
  - Trop faible taux d'enseignement par des professionnels extérieurs et du domaine.
  - Faible taux de retour aux enquêtes d'insertion et de satisfaction.

##### Rappel des recommandations :

Il est recommandé de mettre en place de solides outils pour concrétiser le caractère opérationnel du conseil de perfectionnement et le suivi des procédures d'évaluation. Il conviendrait par exemple, d'attribuer un rôle de responsable de projet qualifié pour le suivi du perfectionnement pour en assurer l'efficacité :

- Suivi des recommandations des évaluations AERES et celles du conseil de perfectionnement et diffusion.
- Identification d'actions (description, planning, responsable).
- Suivi formel des actions par le responsable (avancement, difficultés, mise à jour du planning).
- Rapport formel et diffusion des bilans (réunion du conseil de perfectionnement) et actions mise en œuvre pour l'évolution de la spécialité.

- Par ailleurs, il est attendu de proposer des conférences de professionnels et de visites d'entreprises, de marquer clairement la différence entre la LP RT et les offres locales similaires et enfin, d'assurer un pilotage plus collégial. Le recrutement des candidats ainsi que le devenir des diplômés doit faire l'objet d'un suivi attentif.
- 

#### Observations :

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable pédagogique et une équipe pédagogique formée par les responsables des deux filières Informatique/Réseaux et Electronique/Télécoms ainsi que deux professeurs de ces deux filières. Les fonctions de cette équipe coordonnée par le responsable pédagogique concernent : l'étude des dossiers de candidatures, le recrutement des intervenants extérieurs, l'évolution et l'adaptation du contenu des enseignements, l'enchaînement des modules et finalement les projets et stages. Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis l'année dernière afin d'améliorer la qualité de cette formation et de discuter de son évolution dans la nouvelle offre de formation.

La contribution des professionnels aux enseignements évolue nettement pour la nouvelle offre de formation avec le recrutement de nouveaux intervenants provenant d'entreprises connues du domaine des réseaux/télécoms (ATHEOS, OXYLANE, ORANGE, DUNASYS et CASSEDIAN). L'ISTV est en train de signer des conventions de partenariat avec ces entreprises. Certaines interventions de professionnels seront effectuées sous forme de conférences.

Actuellement, en tenant compte de la participation des intervenants industriels aux projets tuteurés et à l'UE de formation « Management, Marketing et gestion de projet », le taux est conforme et même légèrement supérieur à la réglementation. Cette unité d'enseignement est indispensable dans le milieu professionnel et pour atteindre certains objectifs professionnels de la formation à savoir : conduite et/ou gestion de projets. Par ailleurs depuis cette année, Monsieur NÈVE Ludovic de la société ATOS a pris en charge les cours de l'UE « Administration des Réseaux ».

Nos intervenants issus de IFSSTAR sont spécialistes des Télécommunications (2 intervenants) et la troisième personne un spécialiste « Réseaux et Informatique ». Tous les trois sont liés au contexte de la formation et au domaine des transports.

Chaque début d'année, le conseil de certificat se déroule en présence des étudiants. Il ne fait pas toujours l'objet d'un compte rendu si la réglementation ou le fonctionnement de la licence n'évolue pas. Lors des jurys et/ou des soutenances de stage, sans être formelle, une réunion pédagogique entre participants « enseignants et professionnels se tient pour faire un bilan régulier sur la formation.

L'évaluation de la formation par les étudiants est globalement très satisfaisante et aussi notre classement SMBG, par les organismes indépendants, atteste de l'adéquation formation/embauche. Néanmoins, l'Université travaille sur une amélioration des évaluations et des différentes enquêtes. La renommée et l'attractivité de la formation font qu'une moitié des candidatures proviennent de diplômés étrangers mais cette forte proportion ne se retrouve pas dans les inscrits.

La licence professionnelle Réseaux et Télécommunications de l'Université de Valenciennes se distingue dans l'offre régionale, des autres licences RT, par sa position au croisement de plusieurs technologies : réseaux, technologies sans fil, systèmes embarqués et par des enseignement qui gravitent autour du thème des transports (V2V, Télécoms pour le ferroviaire, Réseaux de capteurs embarqués, ...).

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis